

## La Ville de Clermont-Ferrand

Capitale régionale de 144 750 habitants – Métropole de 485 300 habitants

40 000 étudiants - 6 000 chercheurs - Siège social de Michelin

Cadre naturel et patrimonial remarquable

Ville sportive et ville leader des musiques actuelles – Capitale mondiale du court métrage



### Recrute par voie statutaire ou contractuelle

(mutation, détachement, inscription sur liste d'aptitude)

#### Un.e Chargé.e de mission développement social urbain

Cadre d'emplois : Catégorie A de la filière sociale ou administrative

**pour la Direction du Développement Social et Urbain (DDSU)**

#### Missions

Le.la Chargé.e de mission développement social urbain, sous l'autorité du directeur :

- apporte un appui au développement des actions de gestion urbaine sociale de proximité (GUSP) et des projets relatifs au cadre de vie mis en place par les équipes territoriales des centres sociaux municipaux implantés au sein des QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville) clermontois et/ou met en place des actions au niveau central ;
- pilote le déploiement de projets sociaux innovants sur les QPV clermontois en lien avec les équipes des centres sociaux et les partenaires concernés.

Ses missions se déclinent en deux axes :

#### **1/ Pilote et met en œuvre les actions de GUSP et les projets relatifs au cadre de vie.**

- apporte un appui méthodologique aux équipes territoriales (centres sociaux municipaux portant des actions autour du cadre de vie) dans la conception de leurs démarches de GUSP (définition de problématiques, formalisation de méthodes d'intervention, rédaction de cahiers des charges...) ;
- assure un suivi et des reportings réguliers concernant la mise en œuvre des objectifs contractualisés au titre des abattements TFPB ;
- participe de manière active aux instances partenariales ayant un lien étroit avec les questions de cadre de vie (Observatoire de la Vie Urbaine, COPIL/ COTECH NPRU, Contrat de Ville, etc.) ;
- dans le cadre du NPRU (nouveau projet de rénovation urbaine) coordonne la mission d'accompagnement des nouveaux usages des espaces aménagés et de gestion des espaces en transition au sein des 3 QPV clermontois concernés.
- effectue une veille et instruit les appels à projets portant sur des questions connexes au cadre de vie : développement des territoires, agriculture urbaine, projets environnementaux ayant une forte dimension participative, etc ;

#### **2/ Pilote le déploiement de projets sociaux transversaux et innovants en lien avec les centres sociaux municipaux**

- pilote l'étude de préfiguration d'une offre de service de médiation sociale à destination des jeunes (16-25 ans) décrocheurs présents sur les espaces publics, dans le cadre du NPRU ;
- effectue une veille active et instruit les appels à projet s'inscrivant en cohérence avec les enjeux sociaux portés par la Ville sur les QPV et les politiques publiques afférentes.

-assure le pilotage et le suivi de projets sociaux transverses et innovants portés par la DDSU en lien avec les partenaires internes et externes.

Dans une logique d'innovation sociale, le.la Chargé.e de mission développement social urbain contribue au travail collaboratif au sein de la Direction et plus largement de la Direction générale adjointe des Solidarités et de la Cohésion sociale.

## Profil

Vous détenez une bonne connaissance des domaines du développement territorial et de la cohésion sociale, et de leurs acteurs. Vous justifiez d'une expérience significative dans le management de projets complexes et partenariaux.

Vous maîtrisez la méthodologie du pilotage de projet et savez la mobiliser pour assurer les étapes d'analyse, de diagnostic et d'évaluation. Vous avez idéalement été amené.e à conduire des projets de concertation et d'information des usagers et en maîtrisez les techniques.

Vous savez animer des groupes de travail et des comités de pilotage. Diplomate, rigoureux, disponible, vous savez vous adapter et faites preuve de fortes capacités relationnelles, rédactionnelles, de synthèse, d'écoute et de travail en équipe.

## Conditions de travail

Horaires de travail : 37 H 30 avec possibilité de travail en soirée, les week-ends et jours fériés en fonction des besoins du service.

*Rémunération statutaire + régime indemnitaire (400 €) + primes annuelles,  
P.D.A., contrat collectif maintien de salaire, Comité d'activités sociales et culturelles*

Merci de préciser dans votre candidature vos prétentions salariales.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le service Recrutement et mobilité professionnelle au 04.73.42.37.75.

Adresser votre dossier de candidature comportant :

*Lettre de motivation + C.V. détaillé + photocopie des diplômes + pour les candidats déjà fonctionnaires : copie du dernier arrêté de situation administrative, pour les grades soumis à concours : copie du courrier de notification de réussite au concours à :*

***M. le Maire de Clermont-Ferrand – Direction des Ressources Humaines -  
Hôtel-de-Ville – B.P. 60 – 63033 CLERMONT-FD CEDEX 1  
ou en ligne sur [postuler@ville-clermont-ferrand.fr](mailto:postuler@ville-clermont-ferrand.fr)  
Date limite de dépôt des candidatures le 02/02/2022***